



## Pays de la Loire

### La hausse des revenus ne compense pas le recul de ceux des deux dernières années

Le revenu moyen des exploitations agricoles professionnelles des Pays de la Loire s'améliore en 2010 après avoir connu une très forte baisse en 2009. Cependant, l'augmentation des prix à la production ne touche qu'une partie de l'agriculture : les grandes cultures, le lait et le maraîchage. Les secteurs d'élevage tournés vers la production de viande sont confrontés à l'ouverture des ciseaux des prix. Les prix des productions agricoles ne connaissent pas d'amélioration réelle. En revanche, le coût de l'aliment augmente en raison de la flambée des céréales. Les charges liées à l'utilisation de l'énergie progressent également. Finalement, le revenu moyen triennal par unité de travail annuelle non salariée de 2008 à 2010 s'élève à 19 600 €, montant le plus bas depuis 2006.

En Pays de la Loire, le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen par unité de travail annuelle non salariée (Utans) se redresse de 68 % entre 2010 et 2009. Son montant atteint 22 000 €. Il reste en deçà des niveaux de 2007 et de 2008 qui s'élevaient respectivement à 25 600 € et 23 600 €.

Le RCAI triennal, qui correspond à la moyenne des revenus des trois dernières années, permet de lisser les variations interannuelles. Le RCAI moyen par Utans s'établit sur la période de 2008 à 2010 à 19 600 € pour les Pays de la Loire. Il baisse de 7 % par rapport à celui de la période de 2007 à 2009 et atteint le niveau le plus bas depuis 2006.

Au plan national, le RCAI moyen par Utans s'accroît de 117 % pour atteindre 24 300 €. Le revenu moyen triennal de 2008 à 2010 s'établit à 18 900 € et baisse de 5,4 % par rapport à la période précédente.

La reprise économique se manifeste au cours de l'année 2010. Elle succède à trois années particulières : l'année 2007 connaît la flambée des cours des céréales, 2008 voit l'effondrement du système financier mondial précéder la crise économique et le plus fort de la tourmente est atteint en agriculture au cours du deuxième semestre 2009. En 2010, le retour de la demande mondiale dope d'autant plus les prix agricoles que des catastrophes naturelles viennent réduire les disponibilités. En outre, le revirement rapide des marchés se prête aux jeux des spéculateurs dont les actions amplifient le

phénomène de hausse des prix. L'amélioration des marchés porte essentiellement sur les matières premières agricoles et touche les secteurs des grandes cultures et du lait. Toutefois, le secteur des légumes profite de conditions de marché avantageuses. En effet, l'offre sur les marchés européens est particulièrement réduite en raison des dérèglements climatiques en Europe de l'Est. La production locale s'écoule facilement à des prix très satisfaisants.

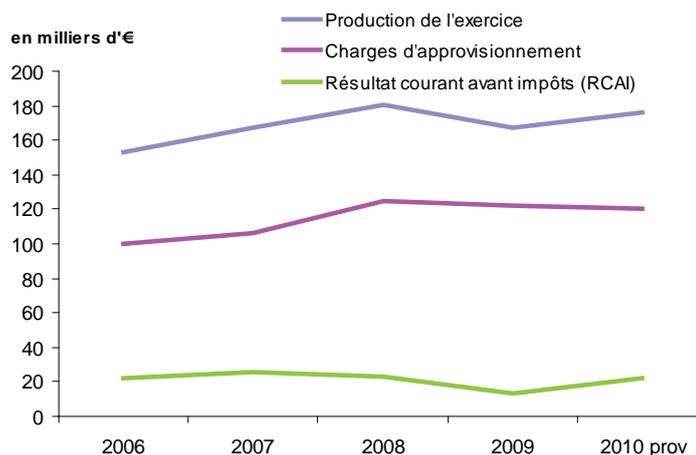
En revanche, d'autres pans de l'agriculture continuent à souffrir. Hormis l'aviiculture, les secteurs d'élevage orientés vers la production de viande bénéficient peu, voire pas du tout, de l'augmentation des prix. A compter du deuxième trimestre, les éleveurs doivent même faire face à la

hausse rapide des coûts des aliments liée à la flambée des cours des céréales. Par ailleurs, la sécheresse qui sévit particulièrement dans l'ouest de la France pénalise les productions fourragères. Le secteur du vin connaît des situations contrastées selon les vignobles. Si, de manière générale, les marchés sont moroses, celui du Muscadet vendu en vrac s'enlise fortement.

Les secteurs qui bénéficient du rebond économique, tels que les grandes cultures, contribuent faiblement au produit brut agricole de la région. Il n'est donc pas surprenant de voir les Pays de la Loire occuper la 15<sup>e</sup> position dans le palmarès des revenus moyens agricoles régionaux, derrière la Bretagne (23 200 €) et l'Alsace (22 600 €).

### La remontée de la production coïncide avec une légère baisse des charges

Valeur moyenne par exploitation en Pays de la Loire



Source : Agreste - Indicateurs régionaux de revenu de l'agriculture

## Le revenu laitier s'inscrit dans la moyenne décennale

L'augmentation du prix du lait payé aux producteurs permet d'inscrire le revenu moyen dans la moyenne de la décennie. L'accord interprofessionnel d'août 2010 relève le prix du lait de 10 % par rapport à celui de 2009. Dans la foulée, les livraisons sont relancées et dépassent, au final, celles de 2009. Le chiffre d'affaires des exploitations laitières s'accroît de 7 %. Le quasi-maintien des charges opérationnelles par rapport à l'an passé ainsi qu'un supplément de subvention d'exploitation permet de dégager un revenu en hausse de 55 %. Cependant, la crise de 2009 n'est pas intégralement effacée : le revenu triennal moyen par Utans baisse de 3,6 %. A titre de comparaison, le revenu triennal breton baisse de 2 % pour s'établir à 18 400 €

## Le chiffre d'affaires des élevages hors-sol recule

Les difficultés rencontrées par la filière porcine et la moindre valorisation des volailles de qualité entraînent un nouveau recul du chiffre d'affaires des exploitations polyélevage et granivores. Pour la quatrième année consécutive, les producteurs de porcs subissent la crise. Les prix, peu rémunérateurs, en raison de l'engorgement du marché entraînent une contraction de la production. A partir de l'été, la hausse du coût de l'aliment ne cesse de rogner les marges des ateliers malgré la hausse des prix à la production. Dans le secteur des volailles, le poulet léger destiné à l'export et le poulet standard dégagent des marges satisfaisantes. En revanche, les productions sous labels ou de qualité, qui constituent une spécificité de la région, sont moins en vogue auprès des consommateurs. Les marges s'effritent. Les productions de dindes et de pintades reculent. La valeur ajoutée des exploitations polyélevage et granivores chute de 10 %. Les frais financiers continuent d'augmenter. L'endettement déjà très élevé dans ces élevages empêche le renouvellement des installations et les performances techniques insuffisantes pénalisent d'autant la rentabilité. Le RCAI moyen par Utans s'élève à 15 600 € soit son plus bas niveau sur ces vingt dernières années. Quant au revenu moyen triennal, il s'établit à 19 300 €

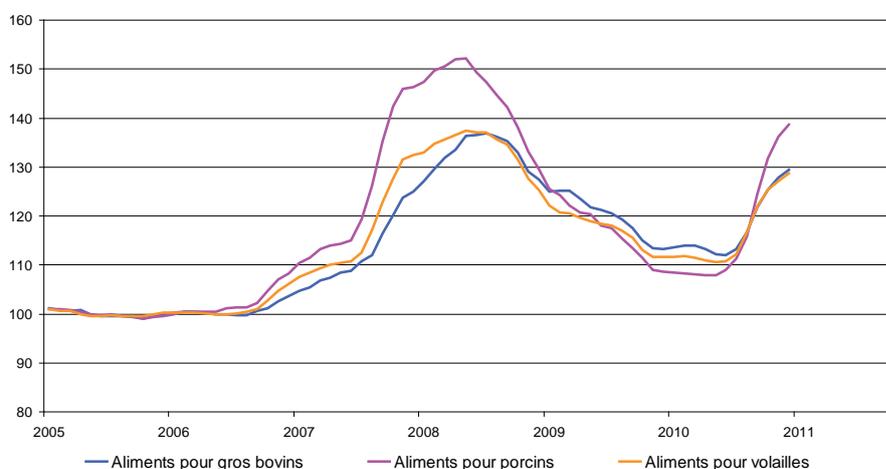
## La tendance du revenu sur les trois dernières années s'inscrit en baisse

| Orientation de production (OTEX) et code | RCAI par Utans 2009 | RCAI par Utans 2010 provisoire | RCAI moyen triennal par Utans période 2008-2010 provisoire | Evolution RCAI moyen triennal par Utans p/p-1 |
|------------------------------------------|---------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Grandes cultures (13)                    | 14 000              | 44 800                         | 31 900                                                     | - 4,3 %                                       |
| Maraîchage et fleurs (28+29)             | 8 200               | 19 000                         | 15 900                                                     | 2,5 %                                         |
| Viticulture d'appellation (37)           | 20 200              | - 1 700                        | 14 300                                                     | - 30,0 %                                      |
| Bovins lait (41)                         | 17 000              | 26 200                         | 24 700                                                     | - 3,6 %                                       |
| Bovins viande (42)                       | 6 800               | 14 000                         | 11 100                                                     | - 14,9 %                                      |
| Hors sol (50+72)                         | 18 600              | 15 600                         | 19 300                                                     | - 13,6 %                                      |
| <b>Ensemble Pays de la Loire</b>         | <b>13 200</b>       | <b>22 000</b>                  | <b>19 600</b>                                              | <b>- 7,2 %</b>                                |
| France                                   | 11 300              | 24 300                         | 18 900                                                     | - 5,4 %                                       |

p = période 2008-2010 ; p-1 = période 2007-2009

Source : Agreste - Indicateurs régionaux de revenu de l'agriculture

## Après avoir reculé en 2009 puis s'être stabilisés, les prix des aliments flambent au deuxième semestre 2010



Source : IPAMPA

## La décapitalisation du cheptel préserve le revenu des éleveurs de bovins viande

Depuis 2006, les prix de la viande bovine n'ont cessé de se dégrader. Dans un contexte de crise économique, la consommation de viande recule et s'oriente davantage vers des morceaux bas de gamme. De plus les viandes rouges cèdent le pas aux viandes blanches. En 2009, les cotations sont basses. Il faut attendre le quatrième trimestre 2010 pour qu'elles augmentent significativement. Sous l'effet de la sécheresse, les stocks fourragers se réduisent et conduisent les éleveurs à décapitaliser leur cheptel. De nombreuses

vaches allaitantes sont réformées au cours de l'été. La région produit des jeunes bovins destinés à l'export. Le niveau très bas des cours des céréales en 2009, comparé au prix de la viande, poussait les éleveurs à arbitrer en faveur de l'engraissement. On constate une légère hausse des sorties en 2010. Cependant, les marchés à l'export se révèlent moroses la majeure partie de l'année. Ils ne prennent essor qu'au dernier trimestre avec l'amélioration des débouchés sur la Turquie et le Liban. Les cotations s'orientent à la hausse sur cette période. Le chiffre d'affaires des exploitations bovins viande augmente

légèrement. L'excédent brut d'exploitation progresse d'autant que le poste des subventions draine les nouveaux droits à paiement unique « herbe », résultant de la réforme de la PAC. En conséquence, le RCAI moyen par Utans passe de 7 000 € à 14 000 €. Néanmoins, le RCAI moyen triennal recule de 15 % pour s'établir à 11 100 €. Des différentes orientations technico-économiques des exploitations, l'orientation bovin viande possède le revenu triennal moyen le plus bas. Il est identique au revenu triennal national.

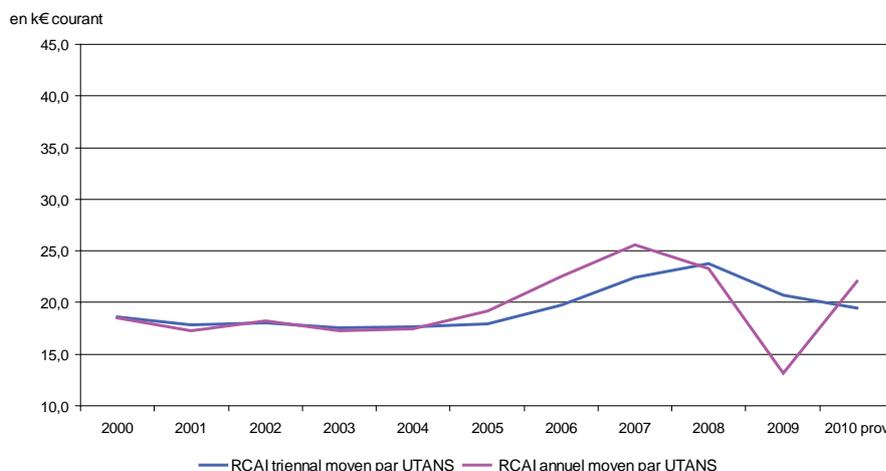
### Les céréaliers profitent des cours en forte hausse

Les exploitations spécialisées en productions céréalières et oléo-protéagineux (COP) dégagent un chiffre d'affaires encore jamais atteint jusqu'à cette année, supérieur de 21 % au chiffre record de 2007. Le RCAI moyen par Utans reste cependant en deçà de celui de cette année là. En effet, si les charges opérationnelles reculent grâce à la baisse des prix des engrais, l'évolution de plusieurs postes non moins importants fait chuter les bénéfices : pertes des aides couplées, accroissement des charges financières et des dotations aux amortissements. Le RCAI moyen triennal recule de 4,5 % pour s'établir à 31 900. Au plan national, le résultat 2010 des exploitations COP demeure également inférieur à celui de 2007 : 39 900 € contre 44 400 €. Le revenu triennal national s'élève à 26 100 € en 2010.

### Les prix des vins sous appellation d'origine protégée chutent. Le Muscadet s'enfonce dans la crise

Si la récolte régionale est bonne et satisfaisante en qualité, les marchés sont par contre sinistrés. La hausse régulière des prix du vin en vrac français au cours de la campagne, sous l'effet de la reprise des exportations, ne s'observe pas pour les vins régionaux. La tendance est plus favorable pour le vrac sans indication géographique. Ce vin peu onéreux bénéficie d'une demande plus soutenue, mais constitue moins de 5 % de la production régionale. L'appellation Muscadet est confrontée à une nouvelle aggravation du marché. Durant les neuf mois qui suivent la récolte, les cours moyens du vrac chutent de 42 % par rapport à ceux de l'an passé et de 65 % par rapport à ceux de la récolte 2008. Les cessations d'activité se multiplient parmi les viticulteurs qui ont pour habitude de commercialiser leur ré-

## Le RCAI triennal moyen (2008-2010) par Utans des Pays de la Loire baisse de 7 %



Source : Agreste - Indicateurs régionaux de revenu de l'agriculture

colte auprès des négociants. Les exploitations diversifiées s'en sortent mieux. D'une exploitation à l'autre, les écarts de revenus peuvent être très importants. Le revenu des exploitations viticoles, tel qu'estimé, s'avère négatif. Toutefois, il est important de souligner que cette estimation ne tient pas compte de la commercialisation du vin en bouteille, toute la production étant valorisée au prix du vrac.

### Le maraîchage et l'horticulture bénéficient d'une année favorable

Les maraîchers ont produit moins de légumes qu'en 2009, mais ont bénéficié d'un marché libéré de la concurrence exercée habituellement par les bassins de production du Nord de l'Europe et de l'Espagne. Les inondations à l'Est de l'Europe ont été à l'origine d'une forte diminution de la production européenne. La valorisation des légumes et des fleurs issus de la région enregistre une hausse de 8 % par rapport à l'année 2009 qui

avait été ponctuée par des crises dans le secteur du maraîchage. Le RCAI moyen par Utans s'élève à 19 000 €. Le revenu moyen triennal se redresse de 2,5 % pour s'établir à 15 900 €.

### Les revenus moyens très nettement an hausse en Sarthe, en Vendée et en Mayenne

Les exploitations spécialisées à orientation bovins lait et grandes cultures ou partageant ces orientations, sont très présentes dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe. Les revenus agricoles de ces départements remontent nettement. En Sarthe, le revenu moyen 2010 dépasse même celui de 2008. La Vendée enregistre un progression de son revenu de 65 % du fait du poids de l'élevage de bovins viande et des grandes cultures. La crise viticole impacte davantage celui de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire où la progression des revenus avoisine 38 %.

## La Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire sont les départements qui bénéficient le moins de la reprise

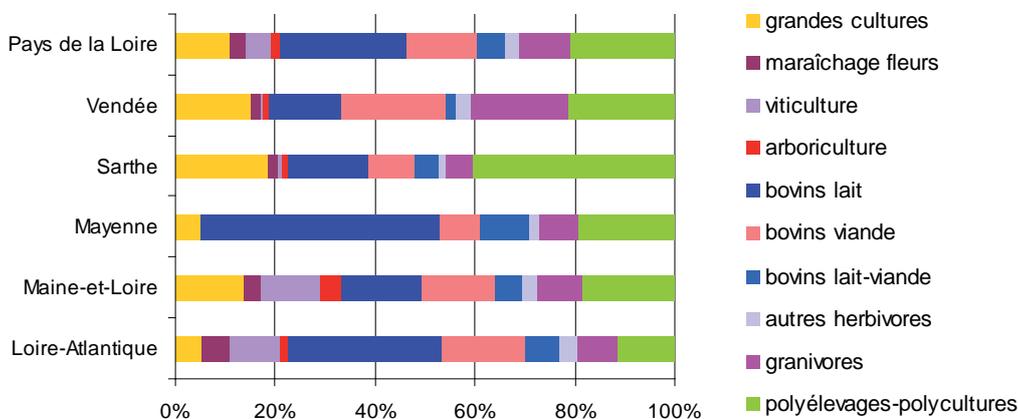
Résultat courant avant impôts par actif non salarié (RCAI par UTANS) en euros ; valeur courante

|                         | 2007          | 2008          | 2009          | 2010 prov.    | Evolution RCAI moyen par Utans |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------------------|
| <b>Pays de la Loire</b> | <b>25 625</b> | <b>23 301</b> | <b>13 120</b> | <b>22 033</b> | <b>67,9 %</b>                  |
| Loire-Atlantique        | 23 569        | 23 669        | 14 001        | 19 429        | 38,8 %                         |
| Maine-et-Loire          | 24 601        | 21 764        | 13 259        | 18 227        | 37,5 %                         |
| Mayenne                 | 24 678        | 23 842        | 13 964        | 22 589        | 61,8 %                         |
| Sarthe                  | 27 806        | 23 465        | 11 526        | 23 994        | 108,2 %                        |
| Vendée                  | 24 940        | 21 458        | 12 940        | 21 306        | 64,6 %                         |

Source : Agreste - Indicateurs régionaux de revenu de l'agriculture

## Des spécialisations départementales différentes

Répartition des exploitations professionnelles en fonction de leur orientation principale de production (Otex) en % dans chaque département



Source : Agreste - Enquête structure 2007

## Méthodologie

L'extrême volatilité des marchés et la multiplicité des crises agricoles qui émaillent ces dernières années imposent de pouvoir comparer les résultats d'une région à l'autre ou ceux des différentes catégories d'exploitations entre elles. Pour cette raison, le Service de la statistique et de la prospective (SSP) étend en 2010 la méthode utilisée depuis 2006 pour le calcul des **comptes nationaux par catégorie d'exploitations** au calcul des indicateurs de revenu au niveau régional. Cette méthode met donc en retrait la diffusion des comptes régionaux de l'agriculture selon les normes comptables européennes (Système européen des comptes 95).

La méthode des comptes par catégorie d'exploitations détaille les résultats annuels des exploitations agricoles selon les principales **orientations de production (OTEX)**. Ils sont établis sur le champ des seules exploitations professionnelles. Le calcul des comptes par catégorie d'exploitations s'insère dans le cadre plus large d'un système d'indicateurs s'appuyant totalement sur les résultats du **Réseau d'information comptable agricole (RICA)**. Au niveau régional, les données de base sont les résultats par OTEX. Dans le cas où l'une ou plusieurs OTEX ne seraient pas suffisamment représentatives (seuil de 20 exploitations), des procédures d'arbitrage et de traitements de ruptures temporelles de données de départ sont appliquées.

Pour le calcul des résultats de l'année en cours, une méthode d'**actualisation des données détaillées du RICA** de l'année précédente consiste à appliquer des indices conjoncturels retraçant les évolutions régionales des différents postes.

Afin de retracer les disparités au sein des régions, un **indicateur d'évolution du revenu** est également calculé par département prenant pour appui la structure de production propre à chaque département.

La notion de revenu retenue dans ce nouveau système est celle utilisée traditionnellement dans le RICA : le résultat courant avant impôt (RCAI) par unité de travail année non salarié (Utans). Les évolutions sont calculées en termes réels en déflatant par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB).

Le **RICA** est une enquête communautaire qui recueille les informations comptables de 7460 exploitations en France dont environ 500 en Pays de la Loire. Les comptabilités sont harmonisées selon des règles précises avant d'être enrichies par des données extra-comptables (surfaces, temps de travail...).

L'**OTEX** est le classement des exploitations selon leur(s) production(s), fondé sur les marges brutes standards relatives des différentes spécialités pratiquées.

L'**unité de travail année non salarié (UTANS)** est le travail agricole effectué par le chef d'exploitation ou du coexploitant (associé) non salarié travaillant à plein temps au cours d'une année. Une UTANS = 1600 heures.